

Les personnels du collège Henri Barbusse à Saint-Denis (93) sont très inquiet.e.s quant à l'annonce brutale, faite sans concertation préalable, par le Président de la République, lundi 13 avril 2020, de la réouverture progressive des crèches, écoles, collèges et lycées à compter du lundi 11 mai alors que les restaurants, café, cinémas et autres salles de spectacles resteront fermés et que les universités ne rouvriront leurs portes qu'en septembre. Lors de sa conférence de presse du dimanche 19 avril dernier, le premier ministre a esquissé la stratégie adoptée après le 11 mai, phase d'après le confinement, qui suivrait deux principes : « *préserver la santé des Français* » et « *la continuité de la vie de la nation* ». Cette stratégie se résume en trois points : les gestes barrières, les tests et l'isolement des porteur.euse.s du virus.

Le Président de la République justifie la décision de rouvrir progressivement les établissements scolaires en expliquant : « *trop d'enfants, notamment dans les quartiers populaires, dans nos campagnes, sont privés d'école sans avoir accès au numérique et ne peuvent être aidés de la même manière par les parents, c'est pourquoi nos enfants doivent pouvoir retrouver le chemin des classes* ». Cette mesure a bien plutôt pour objectif d'aider à la reprise économique en permettant aux parents de retourner travailler. Selon le Président de la République, cette mesure vise également à lutter contre les inégalités sociales alors même que la politique menée jusqu'à présent n'a eu de cesse de creuser les inégalités sociales ; l'augmentation constante du nombre d'élèves par classe sans prise en compte de la hausse démographique dans la population scolaire a pour conséquences directes un taux d'encadrement fortement dégradé, une baisse des moyens horaires alloués aux établissements scolaires, ce qui a entraîné la disparition des dispositifs d'aides aux élèves les plus en difficultés et aux élèves en situation de décrochage scolaire.

Le département de la Seine-Saint-Denis, département le plus pauvre de France, connaît la surmortalité la plus élevée liée au Covid-19. Ce département compte parmi celui qui a le plus bas nombre de médecins alors même que le taux de maladies chroniques y est élevé (diabète, maladies cardiovasculaires et respiratoires). Les inégalités sociales, la suroccupation des logements, les campements, les bidonvilles rendent difficile le confinement et s'ajoutent aux inégalités sanitaires préexistantes. N'oublions pas que de nombreux.se.s travailleur.euse.s de ce département sont essentiel.le.s à la vie de la population : infirmier.e.s, caissier.e.s, aide-soignant.e.s, agent.e.s d'entretien ou de sécurité.

Au sein d'un établissement scolaire, il est très difficile, voire impossible, de faire respecter les gestes barrières et la distanciation sociale entre les élèves. Avant le confinement, les sanitaires ne présentaient déjà pas les conditions d'hygiène auxquelles ont droit les élèves : pas d'essuie-main ni de papier toilette. De nombreuses questions qui n'ont pour l'heure pas de réponse se posent donc :

- Comment garantir la sécurité des élèves et des personnels lors des mouvements d'élèves dans les couloirs, en vie scolaire, au CDI, lors de la demi-pension, dans la cour de récréation ?
- Comment les personnels AESH peuvent exercer leur fonction en respectant la distanciation sociale ?
- Comment la désinfection des locaux (poignées de portes, tables, claviers d'ordinateurs...) deux fois par jour peut-elle être mise en œuvre alors même qu'il y a un manque de personnels ATTEE déjà soumis.e.s à des conditions de travail difficiles ?
- Comment garantir la sécurité des élèves et personnels qui se rendent au collège en empruntant les transports en commun ?

**Les personnels d'enseignement et d'éducation du collège Henri Barbusse refusent la reprise des cours en présentiel avant les vacances d'été, à savoir le 4 juillet.** Un retour précipité dans les établissements scolaires est en contradiction avec les annonces du premier ministre (« *préserver la santé des français* », « *ne pas mettre sous pression la capacité d'accueil des hôpitaux* », mettre en œuvre tous les comportements nécessaires pour prévenir la diffusion du virus), alors même que les outils pour assurer

l'immunité de la population ne sont pas encore prêts. Nous devons prendre le temps nécessaire pour préparer la rentrée de septembre afin qu'elle se fasse dans des conditions sanitaires et de sécurité répondant aux exigences de la stratégie adoptée par le gouvernement. Jusqu'aux vacances d'été, le 4 juillet 2020, nous devons nous concentrer sur l'orientation de nos élèves de troisième, essayer d'avoir des contacts avec les élèves en situation de décrochage scolaire ou pour lesquels nous n'avons plus de contact, et poursuivre l'enseignement à distance.